

Religion/Célébration de l'Aïd-El-Kebir

Sous le signe de la persévérance et de l'endurance

SYM  
Port-Gentil/Gabon

A l'instar de leurs coreligionnaires du monde, les musulmans de port-Gentil ont célébré avec faste, ce dimanche 11 août, la fête du sacrifice, encore appelée Tabaski ou " fête du mouton ".

C'est la grande mosquée qui a abrité l'événement sous la houlette du grand imam de la province, Mohamed Bekoye Dibert. Celui-ci, dans le prêche du jour, a appelé les musulmans à la patience, à la persévérance et à l'endurance devant les difficultés, les épreuves terrestres et dans l'au-delà. Avant d'indiquer que l'Islam repose sur des œuvres nobles à travers l'observation de



L'imam procédant au geste d'immolation du bélier.

la foi, du mois de ramadan et l'accomplissement de la prière.

"Allah a légiféré cette religion pour le bien-être de l'homme, dont l'assiduité religieuse est une nécessité pour la réussite terrestre et céleste. Parlez donc

avec droiture pour qu'il vous pardonne vos péchés, mais soyez patients, endurants et persévérants, assidus à la prière, rivalisez les constances et craignez Allah", a-t-il prêché.

A chaque musulman, il a demandé d'écarter la mé-

disance, l'orgueil et le mépris de l'autre.

A la fin de la prière, comme le veut la tradition, l'imam Mohamed Bekoye Dibert a accompli le geste symbolique du sacrifice, en immolant un mouton en souvenir du geste d'Abra-



Le moment de la prière.

ham, à qui Dieu avait instruit de sacrifier son fils selon les Saintes écritures. Respectueux des instructions de Dieu, Abraham s'était vu offrir un mouton pour épargner son fils unique en offrande, alors

qu'il était prêt à s'exécuter en guise de soumission. Malgré les prix élevés des moutons, plusieurs musulmans se sont retrouvés en famille pour fêter ce grand jour dans les différents quartiers de la ville de sable.

Vie des syndicats/Cosyga

Philippe Djoula restitue les travaux de Genève

SYM  
Port-Gentil/Gabon

Le secrétaire général de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga) a fait le compte-rendu aux membres de la capitale économique de la conférence internationale du travail jumelée, en juin dernier, et de la célébration du 100e anniversaire de la création de l'Organisation internationale du travail (OIT).

LA Confédération syndicale gabonaise (Cosyga) a été représentée aux travaux de la conférence internationale du travail jumelée, en juin dernier,



Philippe Djoula présidant la rencontre.

et à la célébration du 100e anniversaire de la création de l'Organisation internationale du travail (OIT). Son secrétaire général, Philippe Djoula, a fait le compte-rendu de cette

rencontre tout récemment aux membres vivant à Port-Gentil. Ayant pris une part active aux travaux en commissions sur les conditions d'application des normes, la vio-



Une vue des membres de la capitale économique.

lence et le harcèlement dans le monde du travail, la délégation gabonaise y a exposé les difficultés auxquelles est confronté le monde syndical au Gabon. Ce fut aussi l'occasion pour

Philippe Djoula de poser sur la table de l'OIT, la présence d'une Cosyga bis au Gabon. Après avoir fait le tour de toutes les instances décisionnelles, le secrétaire général s'est dit sa-

tisfait des conseils avisés, et surtout de l'enregistrement et de la reconnaissance de son mouvement par la conférence. "Nous pouvons continuer nos activités sans crainte et avec assurance", a-t-il confirmé. Non sans avoir émis des regrets du fait de la mise à l'écart du Gabon dans les réunions de prise des décisions. "Notre pays n'a plus le droit de prendre part au vote faute de paiement des cotisations ; il n'est pas à jour de ses cotisations, donc il reste membre observateur jusqu'à nouvel ordre. Notre souhait est que le gouvernement fasse tout pour régler cette dette, comme il le fait avec d'autres dettes", a conclu le patron de la Confédération syndicale gabonaise.

Conflit société Maurel & Prom-Habitants du canton des Lacs du sud

Le député Landry Ndong Nguema calme le jeu

PSNB  
Libreville/Gabon

Profitant de son séjour récemment à Port-Gentil, le parlementaire a échangé avec les responsables de la société Maurel & Prom sur le sort des ressortissants dudit canton installés dans la capitale économique. Ceux-ci menaçaient de nuire au fonctionnement de ladite Société à partir du 15 août prochain, si l'amélioration de leurs conditions de vie, telles que prévues par le cahier de charges consensuel, ne se traduit pas dans les faits.

EN se rendant à Port-Gentil dernièrement pour faire le compte rendu du déroulement de l'intersession parlementaire aux originaires

de sa circonscription électorale (villages Ezanga, Oguemoué et Onongue du canton des Lacs du Sud dans le Moyen-Ogooué), mais vivant à Port-Gentil, le député Landry Ndong Nguema avait prévu de rencontrer le directeur général de la société Maurel & Prom. Cela n'ayant pas été possible, le parlementaire s'est tout de même entretenu avec les collaborateurs de ce dernier pour échanger sur la situation de la société, basée dans le canton des Lacs du Sud.

Les sujets ont tourné autour du non-respect du cahier de charges consensuellement rédigé lors de l'implantation de l'entreprise dans la contrée, et qui prévoyait notamment l'emploi des jeunes, le respect de l'environnement, la lutte contre la pollution,



L'arrivée du député Landry Ndong Nguema (à droite) et sa délégation dans sa circonscription électorale pour apaiser la tension des populations avant de se rendre à Port-Gentil.

etc. "Dans ce même cahier de charges, il est aussi

inscrit l'électrification, l'installation de pompes hydrauliques dans diffé-

rents villages, la construction des dispensaires et des écoles, sans oublier le problème de la réhabilitation de la route du PK-33 au lac Ezanga. Mais aussi la station-service flottante que le directeur général avait lui-même promis de mettre en place. Rien n'est fait et les populations en ont marre", a expliqué Landry Ndong Nguema. Verts de colère, les habitants du canton des Lacs du Sud menacent d'empêcher le bon fonctionnement de la société à partir du 15 août prochain, si l'amélioration de leurs conditions de vie, à travers la réalisation de certaines œuvres sociales contenues dans le cahier de charges consensuellement rédigé lors de leur implantation dans la contrée, n'est pas garantie. "C'est ce qui justifie mon déplacement ici

à Port-Gentil. Pour essayer de négocier avec la direction générale de Maurel & Prom", a déclaré Landry Ndong Nguema.

En tant que représentant des populations à l'Assemblée nationale, Landry Ndong Nguema essaie de calmer tout le monde. Il demande surtout à Maurel & Prom de faire baisser la tension. "La société doit trouver des solutions de façon progressive et chercher à démontrer sa bonne volonté", a conclu le député.

Rappelons que Landry Ndong Nguema, une fois élu député du canton des Lacs du Sud, au terme des élections législatives 2018, avait rencontré la direction générale de cette entreprise à Port-Gentil, le 10 avril 2019 pour les mêmes motifs.